

La formation Forêts anciennes de Corrèze - session d'octobre

Création d'un groupement forestier citoyen et écologique

Manif contre le projet d'une usine à pellets du groupe BioSyl sur Guéret en Creuse

Assises de la forêt et du bois le jeudi 24 octobre 2024 - Rencontre avec Farges-Bois à Egletons

Nous organisons au mois d'Octobre notre deuxième session de formation « Découverte des forêts anciennes en Corrèze ». Lors de cette formation nous avons eu la chance d'accueillir pendant 2 jours une journaliste et un photographe.

Ils ont eu l'opportunité de participer à l'après midi sur la sylviculture à couvert continu animée par Vincent Fidon du CRPF, la matinée inventaire naturaliste en forêt et les indices de biodiversité potentielle animée par Julien Barataud ainsi que l'après-midi conclusion.

La tempête Kirk ne les a pas épargnés, nous prouvant une nouvelle fois que 2024 aura été une année humide.

Les stagiaires ont été interviewés sur leurs ressentis autour de la formation. Les critiques sont très bonnes, rassurez-vous.

L'article est paru début Décembre et les retombées ne se sont pas faites attendre, une demande pour des informations sur une éventuelle nouvelle formation nous est parvenue, affaire à suivre ...

SUR LE TERRAIN

FORMATION

L'appel de la forêt

Les salariés de l'entreprise Caggemini ont désormais la possibilité de suivre une formation sur la préservation de l'écosystème forestier. Une nouveauté obtenue à l'initiative de militants CFDT. Assurée par des passionnés de l'association Les Enforestés, elle permet de mieux comprendre les enjeux liés à la gestion forestière et à la préservation du vivant.

Texte **Emmanuelle Pirat** Photos **Joseph Melin**

Jamais je n'avais été dans une forêt comme celle-ci. Je ne connaissais que des forêts plantées, touristiques, avec de jolies allées, des arbres bien droits... Ici, cela n'a rien à voir, tout est sauvage, des tas d'arbres morts qui se décomposent au sol mais qui ont un rôle incroyable dans la biodiversité... » Annie, les joues rosies par la marche, reprend son souffle. Comme elle, sept autres stagiaires salariés de Caggemini – grand cabinet de conseil en services numériques – viennent de crapahuter toute la matinée



(l'article complet de CFDT INFOS peut vous être envoyé sur demande envoyée à l'adresse lesenforestes@orange.fr)

CREATION DU GROUPEMENT FORESTIER CITOYEN ET ECOLOGIQUE

La forêt de Gimel-les-Cascades sera probablement la première acquisition du tout nouveau Groupement Forestier en cours de création, qui devrait voir le jour au début de l'année 2025.

Ce Groupement Forestier Ecologique et Citoyen (GFCE) doit s'entendre comme un prolongement de l'association des Enforestés qui en est à l'origine. Les buts recherchés sont les mêmes : soustraire les forêts aux coupe rases, pratiquer une sylviculture à couvert continu, favoriser la biodiversité etc.

La différence essentielle entre l'association et le groupement forestier est le mode de financement.

Ce sont principalement les dons, auxquels s'ajoutent dorénavant les revenus des formations proposées, qui permettent à l'association d'acquérir des forêts.

Le groupement forestier sera formé de personnes qui apportent une partie de leur épargne, et deviennent des « associés » détenteurs de « parts ». L'association Les Enforestés détiendra elle-même le plus grand nombre de parts. Le fonctionnement d'un GFCE est très encadré par la loi, c'est du sérieux !!!



Le RAF (Réseau pour les Alternatives Forestières) et une nouvelle association « Forêts Partagées » dont le but est de soutenir la création et le développement des GFCE, sont et seront là pour nous épauler. Il devrait y avoir une centaine de GFCE à l'horizon 2030, contre moins de 30 actuellement en France.

Si vous êtes intéressé.e.s pour en savoir plus et faire partie de ce groupement forestier, faites-vous connaître, vous aurez toujours la possibilité de rejoindre le groupe dès sa constitution.

Françoise et Margaret - Contact : lesenforestes@orange.fr



Manif contre le projet d'une usine à pellets du groupe BioSyl sur Guéret en Creuse

Le samedi 5 octobre, plusieurs Enforestés se sont déplacés à la manif qui a rassemblé 2500 personnes contre le projet d'une usine à pellets du groupe BioSyl sur Guéret en Creuse. Sur le matin, une marche était organisée le long du site où la future usine serait construite (14 ha). Des panneaux disposés sur le parcours expliquent la diversité du lieu de la faune et de la flore menacée par ce projet. Les organisateurs ont érigé avec certains manifestants une tour de gué, symbole de leur vigilance sur la suite du projet.



L'après-midi, tout le monde s'est donné rendez-vous à la gare routière pour se diriger vers le centre-ville. Le cortège a fait quelques haltes notamment devant le siège de l'Agglo, la préfecture dont l'accès a été interdit, mais des pellets ont été symboliquement jetés par dessus le mur d'enceinte. Une halte s'est faite également devant la mairie où plusieurs élus qui sont contre ce projet ont pu prendre la parole notamment madame le maire de Guéret Marie-Françoise Fournier, merci à elle.

Affaires à suivre.

L'association a aussi été présente à la fête de l'Arbre au Battement d'Ailes à Cornil le 1er décembre dernier.

Un moment convivial entouré d'arbres fruitiers qui sauront nous régaler!

STEPHANE



Assises de la forêt et du bois Le jeudi 24 octobre 2024

**1^{er} épisode en deux temps de « communication » des professionnels de la foresterie industrielle
Fibois a fait son show**

par Gilly L'Écureuil

Le jeudi 24 octobre 2024 au domaine du château de Sédières, se tenaient Les « assises de la forêt et du bois » organisées par FIBOIS – Nouvelle Aquitaine, interprofession régionale de la filière Forêt-Bois-Papier. Étaient invités les professionnels, exploitants forestiers, experts et gestionnaires, artisans, propriétaires forestiers, et aussi les élus locaux, les chercheurs et étudiants, les naturalistes et associations et collectifs intéressés, les loups, les agneaux et Monsieur le préfet. Pour une journée d'échange, d'information autour de la forêt, du bois et du changement climatique.

Environ 250 personnes concernées par le sujet, dont des élus des 3 départements limousins, étaient donc présentes, pour 3 tables-rondes. Deux le matin et une l'après-midi. Ce qui donna des Assises traitant moult sujets brûlants en moins de 8h au total. Rentable.

Au vu de la quantité de propos tenus par près de 30 personnages, voici quelques extraits.

Première table-ronde, «**L'état des lieux de la forêt et poids de la filière en Limousin** ».

Avec des représentants d'entreprises forestières, du lycée forestier de Meymac et du CNPF-Nouvelle-Aquitaine (N.A.) (1).

Stéphane Latour, du CNPF et Christophe Prince, responsable de l'Observatoire Fibois N.A., ont par exemple présenté de très nombreux chiffres, sur l'évolution des forêts en Limousin, la production de bois, pointant l'augmentation importante des surfaces boisées en 1 siècle et demi, la multitude de propriétaires possédant de toutes petites surfaces de moins de 3 hectares et le manque de culture forestière global.
(l'article complet peut vous être envoyé sur demande envoyée à l'adresse lesenforestes@orange.fr)

Rencontre avec l'entreprise Farges-Bois-Piveteau

2ème épisode avec Farges-Bois-Piveteau 14 novembre 2024

qui tente de fabriquer une « concertation » en étant juge et organisateur, en invitant diverses organisations environnementales plus ou moins critiques de ses façons de faire magouilleuses.

En résumé : On y va sans complexe. Eux. Et nous !

Analyse de la situation :

L'entreprise est en difficulté et elle est donc obligée de faire un semblant de concertation.

En gros ils veulent que l'on trouve à leur place des solutions pour qu'ils puissent maintenir leur projet d'agrandissement.

A travers « leurs efforts » pour réduire à minima l'emprise foncière (en évitant la propriété de Mme Monjanel ainsi que les terres agricoles), ils omettent totalement une part majeure de la mobilisation : la part environnementale.

Cela se traduit par deux choses :

- La première est le maintien de l'agrandissement (la fameuse patate de 5 ha) en plein sur la zone humide, sous entendu : on trouvera bien une mesure compensatoire bateau.

- Deuxièmement, et voilà pourquoi ils n'ont pas eu un réel enthousiasme pour participer sur le long terme à « moudre du grain » car ils ne veulent pas voir que le sciage industriel implique une gestion sylvicole industrielle. C'est à dire par et pour la coupe rase.

(l'article complet peut vous être envoyé sur demande envoyée à l'adresse lesenforestes@orange.fr)

INFO : Le Tribunal administratif de Limoges le 3 décembre 2024 a rejeté les recours de Farges-Bois concernant la modification du PLU en zone industrielle et les expropriations-ventes sont annulées!
Victoire probable des opposants à l'agrandissement de la scierie."

Christophe